

# LA CESSION DU FONDS DE COMMERCE



Public Visé:

Professionnels de l'immobilier

Prérequis: Aucun

Durée: 1 jour (7h)

Période : Toute au long de l'année

Horaires : A définir avec le client

Modalité : Présentiel intra entreprise

**Rythme: Continu** 

Lieu: Sur site Client

Coût de la formation

880 Euros Nets de Taxes/ jour formation

Formatrice diplômée, spécialisée en droit immobilier

Moyens pédagogiques

Remise d'un support et accès à un espace pédagogique en ligne

Pédagogie active et participative

Suivi d'exécution

Signature des feuilles d'émargement par demijournée par les stagiaires et le formateur.

Salle de formation équipée

## **OBJECTIFS**

#### A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Maîtriser la règlementation en matière de cession du fonds Savoir rédiger un acte de cession du fonds Anticiper les contentieux

# **PROGRAMME**

#### Le cadre légal applicable au fonds de commerce

Notion, conditions d'existence du fonds de commerce Composition du fonds de commerce, parties au contrat de cession Les actes préalables au transfert du fonds de commerce Recours à la lettre d'intention Rédaction de la promesse de vente, documents et justificatifs nécessaires

Les conséquences juridiques liées à la présence de personnel

## Les principales techniques d'évaluation du fonds de commerce

Les Méthodes d'évaluation Exercices pratiques Recours à l'expertise judiciaire

#### Les droits et obligations des parties

Obligation du vendeur, garantie d'éviction, garantie des vices cachés Formalités d'enregistrement, de publicité et d'immatriculation

## Les clauses l'acte de cession du fonds

Clauses de description des éléments et clauses obligatoires
Clauses de non-concurrence et de non-rétablissement
Garanties au bénéfice de l'acheteur, autorisations administratives
Contrats liés au fonds, cas particulier du bail commercial
Protection des actifs transférés, les garanties légales supplétives
Procédure d'opposition sur le prix de cession
Publications légales de la cession du fonds, sanctions du défaut de publication
Conditions et procédure d'opposition au prix de cession

#### Les conséquences fiscales et patrimoniales

TVA et droits d'enregistrement Cas d'exonération des plus-values Responsabilité du rédacteur des actes

Méthodes d'Evaluation

Evaluation à chaud et à froid à 45 jours

Questionnaire de satisfaction et une attestation individuelle de formation Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

4 rue Marconi 57000 METZ

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

**JURISADOM** 

SASU au capital de 6000€

Siren: 804 359 131

Déclaration d'actvité : 41570342857

Code NAF: 8559A